



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 214 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Commission royale sur les peuples autochtones (1996), la Commission de vérité et réconciliation (2015), l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019) et la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (CERP, 2019) ont déterminé que les Autochtones vivent du racisme systémique et de la discrimination dans le réseau de la santé et ont présenté des appels à l'action pour que les services offerts aux Autochtones soient sécuritaires et adaptés culturellement;

CONSIDÉRANT QUE les femmes autochtones sont particulièrement touchées par le racisme et la discrimination et que certaines ont vécu des abus dans le système de santé;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- D'obliger tout le personnel du système de la santé à suivre des formations en matière de lutte contre le racisme, d'aptitudes interculturelles et de droits de la personne d'ici 2023;
- De veiller à la mise en place de telles formations auprès de tous les étudiants dans le domaine de la santé d'ici 2023;
- Qu'un mécanisme de suivi indépendant et public de la mise en œuvre des appels à l'action de la CERP soit instauré en 2021;
- Que des Tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones soient établies dans toutes les régions;
- Que les projets de sécurisation culturelle en développement ou en cours au Québec soient financés adéquatement et à long terme.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

01 février 2021

Date de signature de l'extrait